

## Un coup de pouce pour la biodiversité sur le plateau du Devès

Dans le cadre de sa politique sur les espaces naturels sensibles, le Conseil Général de Haute-Loire vient de restaurer 5 zones humides. Située sur les communes de Loudes, Saint-Paulien, Vernassal, Borne et Siaugues-Ste-Marie, cette opération a pour objectif de favoriser la biodiversité, notamment chez les amphibiens, les libellules et les oiseaux.

## Le nouveau Guide du CG 43 : « Que faire en cas de risque d'inondation ? »

Le Conseil Général de Haute-Loire a édité un guide d'information destiné aux habitants situés en zone inondable (joint au bulletin pour les adhérents alligériens ou téléchargeable sur <http://www.cg43.fr/Mement-eau-sur-les-risques.html>).

En effet, les crues dans le département peuvent provoquer de nombreux dégâts matériels et menacer des vies humaines. Ce fut le cas le 21 septembre 1980 à Brives-Charensac où la crue causa la mort de 8 personnes et 45 millions d'euros de dommages.

En septembre dernier, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de cette crue meurtrière, plusieurs animations ont été organisées par le CPIE et le CG43 dans le but de favoriser le développement d'une culture du risque.

## Le projet d'hélistation à Monistrol/Loire, une menace pour la Haute Vallée de la Loire

Prochainement, le Préfet de Haute-Loire doit se prononcer sur la mise en fonction d'une hélistation privée, portée par le PDG de l'entreprise JTTI, à Monistrol-sur-Loire, au sein d'une zone très urbanisée.

Un dossier de demande d'autorisation bâclé, une impossibilité de contrôler le nombre de vols et les zones survolées, une crainte des habitants quant aux nuisances sonores occasionnées, ... Autant d'éléments contestables qui ont donné lieu à la création d'un collectif de riverains, soutenu par de nombreuses associations dont SOS Loire Vivante, pour lutter contre ce projet. Affaire à suivre...

### ARTICLE COMPLÉT :

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)  
Rubrique Bulletin 57



## Les Plats : barrage inutile

*Le barrage des Plats sur la rivière Semène, propriété de la ville de Firminy, est implanté sur la commune de Saint-Genest-Malifaux.*

D'une hauteur de 18m, il s'est révélé dangereux au-delà de 8m de remplissage... Le préfet a ordonné sa mise hors service en 2005. Un pertuis de 2m a été percé à sa base.

Depuis, la ville de Firminy veut le reconstruire au motif d'une sécurisation de la ressource d'eau potable. Outre le montant des travaux supérieur à 6 millions d'euros, les associations de protection de la nature en contestent le bien fondé au vu que :

La population et l'industrie de la vallée de l'Ondaine sont en régression, Les 2 barrages de la vallée sont suffisants, Le cas échéant, un secours sans limitation quantitative existe à partir de la conduite forcée du Lignon.

Enfin, la qualité de l'eau de la Semène s'est améliorée depuis que le barrage est court-circuité, et cette rivière abrite la truite Fario, la loutre et même la moule perlière ! C'est dire la qualité exceptionnelle de cette rivière et donc l'attention particulière qui doit être portée à sa préservation.

Selon un article de presse paru fin octobre, il semblerait que la reconstruction soit actée pour 2012.

Si nous comprenons parfaitement le souci des édiles d'assurer en toutes circonstances la pérennité de l'approvisionnement en eau des populations, certains ont aussi le souci de l'environnement. Aussi nous leur disons qu'il existe un panel de solutions alternatives, respectueuses de la nature, tout aussi efficaces, beaucoup moins onéreuses, et que nous sommes à même de les leur présenter.

Alain Bonard

extrait du Bulletin de la FRAPNA Loire

## Vers une restauration de la confluence Borne-Loire !

L'entreprise Multitransports, implantée à « la petite mer » de Chadrac (aval de la confluence Borne-Loire) va prochainement déménager. Située en zones inondables, elle a subi d'importants dommages matériels lors des dernières crues. Les récents événements ont fait apparaître d'importants risques en terme de pollution, mais aussi humain lors des évacuations. Aucune solution pour réduire la vulnérabilité de l'entreprise aux inondations n'est rationnelle. La communauté d'agglomération du Puy-en-Velay avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie et les services de l'Etat ont engagé

une procédure au titre de la loi Barnier (acquisition à l'amiable de bien exposés à un risque majeur) pour relocaliser l'entreprise sur la ZAE de Solignac-sur-Loire. Le coût s'élève à 1 874 300 € HT dont 412 000 € pour la restauration du site (dépollution et remise en état naturel). L'ensemble des travaux sera financé à 100% par le Plan Loire Grandeur Nature. C'est une très bonne nouvelle pour notre Loire vivante. Cependant à ce jour, les associations de protection de la nature et les citoyens n'ont pas encore été associés à ce projet de restauration de la confluence Borne-Loire.....

## Sentiers sauvages

La dernière crue du fleuve Loire, en novembre 2008, a eu beaucoup de conséquences désastreuses, mais comme dit le proverbe « à toute chose malheur est bon ». Les eaux en furie ont arraché et éclairci une végétation très abondante poussant sur les rives du fleuve. Les bénévoles de l'association AVENIR, aidés par des riverains et par les associations de chasse et de pêche ont simplement continué le travail des eaux en débroussaillant les berges sur plusieurs kilomètres dans les gorges sauvages, au niveau de Monistrol-sur-Loire. Un passage fermé par la nature depuis près de 30 ans a été ainsi rouvert permettant au public de découvrir des panoramas époustouffants, une biodiversité surprenante et la beauté paisible des bords du fleuve. Une quinzaine

de panneaux d'interprétation présentent les curiosités naturelles (marmites de géant, le cirque de Gournier, ...), des vestiges de l'activité d'antant (culture en chaillis, ancienne gravière, ...), des anecdotes de l'histoire locale (batelier, guinguettes, mine, ...) ainsi que du patrimoine mystérieux (arches et voie pavée).

Face à la fréquentation permanente de ces chemins au cœur des gorges, l'Office de Tourisme de Monistrol-sur-Loire a sollicité en 2010 l'association AVENIR pour réaliser un dépliant. Idéal pour les amoureux de la nature, la Loire sauvage est à découvrir à moins de 5 minutes du centre ville de Monistrol-sur-Loire !

**Infos sur l'association et dépliant à télécharger sur**

«<http://pagesperso-orange.fr/avenirdgl/>»

## Affichage ou Amende sauvage ?

Suite à l'affichage pour nos 20 ans en 2009, nous avons été amendé de 2250 € pour 3 panneaux que nous avons accroché en extrême limite de la ville du Puy en Velay sur un rond-point (interdiction d'affichage sauvage).

Sur notre demande, le préfet a réduit cette amende à 750 €. Depuis la mairie persiste en nous menaçant une saisie des biens, par injonction à payer.

Il semble que d'autres associations ont eu des avertissements mais jamais d'amende à payer. Alors, nous nous posons la question pourquoi nous n'aurions pas le même traitement ...

## Enduro, Quads ... en nature protégé : NON, IL FAUT REGULER !

Face à la multiplication d'événements sportifs motorisés notamment en Haute-Loire, les associations de protection de la nature montent au créneau. Diverses compétitions de sports motorisés ont été autorisées par la Préfecture en pleine zone Natura 2000.

La LPO, le WWF et SOS Loire Vivante s'opposent fermement à ce type de manifestation dans les zones protégées.

De surcroît, ces événements génèrent une augmentation de la fréquentation moto et quad grand public reproduisant chaque week-end le tracé des compétiteurs.

### ARTICLE COMPLÉT :

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)  
*Rubrique Bulletin 57*

## Carrière Eurovia à Solignac-sur-Loire : encore 15 ans de destruction ?

Depuis de nombreux mois, nous sommes en contact avec les représentants d'Eurovia qui nous ont informé de leur volonté de demander une nouvelle concession, vu que l'actuelle se termine en 2012. Ce projet d'extension, tel qu'il est défini aujourd'hui ne permet pas d'atténuer les impacts importants sur les habitants et l'écosystème de la Haute Vallée de la Loire (des centaines de camions traversant Solignac/Loire et Cussac/Loire, bruits, poussières, disparition de terres agricoles, atteintes paysagères,...). Au vu de ce constat, nous devons nous opposer à ce projet.

## Dernière Minute !

Le REN Haute Loire  
(Réseau Ecologie Nature)  
a été créé le 5 janvier.

Rejoignez-le !

[www.ren43.org](http://www.ren43.org)

## Natura 2000 : Chadron, un exemple à suivre !

Le premier contrat Natura 2000 sur le site des gorges de la Loire a été signé par la commune de Chadron. Les travaux ont consisté à défricher une parcelle communale autrefois pâturée et créer une mare. La réouverture de ce milieu profite aux oiseaux comme la Pie-grièche écorcheur, ainsi qu'aux batraciens et libellules. Une démarche intéressante en faveur de la biodiversité !

## Aux vieux de la vieille ! A vos plumes z-ou claviers ...

Vingt ans et plus : SOS Loire Vivante prépare un livre sur la résistance victorieuse contre le projet de barrage de Serre de la Fare. Ce sera un recueil de témoignages sur l'engagement des militants ou des sympathisants impliqués à des degrés divers. Si vous « en étiez », n'hésitez pas à apporter votre contribution personnelle, sous quelque forme que ce soit : dessin, poème, photo, prose libre, graffiti... Une seule consigne : éviter le « baratin écolo ». Vous pourriez dire par exemple ce qui vous aurait manqué si vous n'aviez pas participé.

### CONTACT :

[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)  
ou 04 71 05 57 88

## Haute Vallée de la Loire :

Terrains de EPL : Enfin de la clarification et de la transparence...

La question du devenir et de la gestion des terrains anciennement acquis pour la construction du barrage de Serre de la Fare restait sans réponse depuis de nombreuses années. Mais en 2010, plusieurs réunions de travail avec les différents partenaires impliqués (SAFER, EPL, expropriés...) a permis une ouverture. Notre association a ainsi contribué à la résolution des zones d'ombres qui régnaient sur l'avenir de ces terrains.

Notre objectif a été atteint. Un maximum de surface de 370 ha reste entre les mains d'une seule structure, en l'occurrence l'EPL. La situation juridique a été clarifiée : les rétrocessions pour les ayants-droit sont en cours. Il reste seulement à régler quelques cas isolés de personnes expropriées qui n'ont jamais été indemnisées et la rétrocession de certains terrains de haut valeur écologique.

Au sujet de la future gestion des terrains aux mains de l'EPL, ce dernier a lancé une démarche multi partenariale qui nous semble intéressante et à laquelle nous sommes associés.

... un projet de restauration (trop ?) grand à Colempce, ...

à tel point que la mairie de Chadron l'a transféré à la Communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage qui est porteur du projet.

Cette restauration prévoit la remise en état de nombreux bâtiments exclusivement en rive droite de la Gazeuil, qui seraient loués par la suite pour une longue durée à « Ecole de la Nature » (Accueil d'écoles et découvert pêche). Si nous saluons le fond de ce projet, nous avons néanmoins des doutes sur son envergure, car il ne resterait plus beaucoup de maisons pour recréer une véritable vie de village. De plus, nous regrettons d'être restés sans réponse, par rapport à notre proposition de projet de restauration du moulin, près du pont en rive gauche (à ne pas confondre avec un autre moulin, plus en aval, qui va être restauré par nos amis des « Gardes aux Vallées »). Nous voulions en faire un point d'information sur la sauvegarde du village, de la Vallée et sur la future Biosphère UNESCO.

...et la Biosphère UNESCO Haute Vallée de la Loire en bonne voie !

Ce projet à long terme pour l'obtention du label « Men and Biosphere » de l'UNESCO décolle. Les premières demandes de financement pour l'animation du projet ont été envoyées. Nous avons de bonnes raisons d'espérer obtenir des réponses positives auprès du Plan Loire notamment. La région Auvergne, elle aussi, a également montré un grand intérêt sur le sujet. Prochaine étape, la mise en place d'une association du type « Les Amis de la Biosphère » afin de soutenir et préparer la préconfiguration de la structure qui portera dans quelques années le projet.

## A vos agendas !

**2 février** : journée mondiale des Zones Humides

**24 février (20H30)** : Conférence « Eau et Biodiversité » de Roberto Epple organisée par la MPT de Chadrac

**14 mars** : journée mondiale contre les barrages

**20 - 30 mars** : semaine sans pesticides

**22 mars (19H30)** : journée mondiale de l'Eau, Conférence « Dangers des pesticides » de François Veilleret, Cinéma de Monistrol/Loire, co-organisée par la mairie de Monistrol/Loire.

**1 - 7 avril** : Semaine du développement durable

**3 avril** : Ouverture de Bonnefont

**12 avril (19H30)** : Conférence « Jardiner au naturel » par correspondant local « Jardiniers de France », Cinéma de Monistrol/Loire.

**10 mai (19H30)** : Conférence « L'agriculture et les pesticides » par Lydia et Claude Bourguignon, Cinéma de Monistrol/Loire.

**18 au 22 mai** : Fête de la Nature

**21 - 22 mai** : journée mondiale de la Biodiversité, 1<sup>ère</sup> partie de la Marche au Cœur de la Haute Vallée de la Loire, départ et arrivée définis prochainement, balade le long de la Loire organisée par la MPT de Chadrac.

**18 - 19 juin** : Soirée Loire Nature, 2<sup>e</sup> partie de la Marche au Cœur de la Haute Vallée de la Loire, départ et arrivée à définir (secteur des Gorges).

**2 - 3 juillet** : 3<sup>e</sup> partie de la Marche au Cœur de la Haute Vallée de la Loire, départ et arrivée à définir (secteur des sources).

**10 juillet (15 h)** : Big Jump ligérien, Fête de la baignade pour des rivières vivantes.